

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Church, Leslie (SPAC/PSPC)
Envoyé : 25 mars 2020, 8 h 20
À : Freeman, Tyler (SPAC/PSPC); Harris, Emily (SPAC/PSPC); Ibe, Chukky (SPAC/PSPC); Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC); Laporte, Anthony (SPAC/PSPC); Laycock, Tristan (SPAC/PSPC); Lockington, Elliott (SPAC/PSPC); McKenna2, Neil (SPAC/PSPC); Mullan-Boudreau, Caitlin (SPAC/PSPC); Murdock, Kelly (SPAC/PSPC); Parmar, Dovejot (SPAC/PSPC); Roy, Cecely (SPAC/PSPC); Taipalus, Madison (SPAC/PSPC); Tallerico, Joel (SPAC/PSPC)
Objet : Tr : Information de suivi 4-C concernant l'ÉPI

Ci-dessous, résumé important des informations pour tous ceux qui font de la sensibilisation...

De : Saini, Sabina (HC/SC)
Envoyé : 25 mars 2020, 8 h 18
À : Church, Leslie (SPAC/PSPC) <leslie.church@canada.ca>; Rick Theis <Rick.Theis@pmo-cpm.gc.ca>; Dunn, Ryan (IC) <ryan.dunn@canada.ca>; Matt Stickney <Matt.Stickney@pmo-cpm.gc.ca>
Objet : Tr. : Information de suivi 4-C concernant l'ÉPI

Information de suivi à propos de l'appel d'hier. Vos sous-ministres possèdent tous une copie.

S.

Sabina Saini
Chief of Staff/Chef du Cabinet
Health Canada/Santé Canada

Début du message transféré :

De : "Lucas, Stephen (HC/SC)" <stephen.lucas@canada.ca>

Date : 24 mars 2020, 23 h 15 min 44 s HAE

À : Christiane Fox <Christiane.Fox@pco-bcp.gc.ca>, "Saini, Sabina (HC/SC)" <sabina.saini@canada.ca>,

Bill Matthews <Bill.Matthews@tpsgc-pwgsc.gc.ca>, "Kennedy, Simon (IC)" <simon.kennedv@canada.ca>

Cc : "Murseli, Lissa (HC/SC)" <lissa.murseli@canada.ca>, "Namiesniowski, Tina (PHAC/ASPC)" <tina.namiesniowski@canada.ca>

Objet : Information de suivi 4-C concernant l'ÉPI

Bonsoir,

Comme discuté lors de l'appel de ce soir, nous avons mis en place un certain nombre de processus d'admission précis afin de trier et d'évaluer efficacement les réponses dans le cadre de l'intérêt exceptionnel exprimé par l'industrie à l'appel à l'aide pour combattre la COVID-19 au Canada.

1. **Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)** a mis en place un portail Web et un formulaire d'admission pour les fournisseurs qui sont en mesure de procurer des produits (c'est-à-dire les masques N95, blouses, gants et autres ÉPI) ou des services (c'est-à-dire soins infirmiers, alimentation, sécurité) précis.
 - Les informations soumises par le portail Web et l'adresse courriel générique sont triées par type puis transmises à une « équipe d'intervention » d'approvisionnement qui les compare aux exigences déterminées par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et les provinces et territoires.
 - Portail Web : <https://achatsetventes.gc.ca/fournir-des-produits-et-services-pour-aider-le-canada-dans-sa-lutte-contre-la-covid-19>
 - Adresse courriel générique : TPSGC.PABPMEclient-APOSMEclient.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca

2. **Industrie, Sciences et Développement économique Canada (ISDE)** a lancé un « appel à l'action » aux fabricants canadiens pour aider à lutter contre la COVID-19. Ils ont créé une nouvelle page Web ainsi qu'une admission pour les fabricants qui produisent les fournitures nécessaires, qui ont le potentiel de rééquiper rapidement des installations ou des équipements existants, ou qui comptent des travailleurs qualifiés qui pourraient être disponibles pour travailler ailleurs au Canada.
 - Page Web : <https://www.canada.ca/fr/services/entreprises/maintenirfairecroitreameliorerent reprise/aide-manufacturiers.html>
 - Adresse courriel générique : ic.mid-dim.ic@canada.ca

3. **Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC)** a publié un « Programme défi » COVID-19 pour rassembler un réseau national de chercheurs et d'installations scientifiques afin de répondre aux besoins pressants en matière de fournitures, de contre-mesures médicales et de technologie de suivi des maladies. En outre, par le biais du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), le CNRC a lancé un appel d'offres, en tirant parti de ses relations existantes avec les PME innovantes du Canada, en recherchant des solutions novatrices et des candidats au financement par le biais de Solutions innovatrices Canada.
 - Page Web : <https://nrc.canada.ca/en/research-development/research-collaboration/nrc-covid-19-response>
 - Formulaire d'admission pour le Programme défi : <https://nrc.canada.ca/en/research-development/research-collaboration/programs/expression-interest-challenge-program-collaboration>
 - Formulaire d'admission pour le PARI : <https://nrc.canada.ca/en/support-technology-innovation/covid-19-national-research-council-industrial-research-assistance-program>

4. **Santé Canada a publié des conseils sur l'optimisation de l'utilisation des masques et des respirateurs** pendant l'épidémie de COVID-19, afin de maximiser l'utilité des stocks d'ÉPI existants (<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/covid19-industrie/instruments-medicaux/equipement-protection-individuelle/masques-medicaux-respirateurs.html>), y compris l'accélération de la demande de licence d'établissement d'instruments médicaux (LEIM) pour les entreprises qui veulent fabriquer, importer ou distribuer des masques de classe I. Les entreprises qui ont besoin de demander une LEIM de façon accélérée doivent contacter hc.mdel.application.leim.sc@canada.ca.
5. **L'Agence de la santé publique du Canada a également publié une série de documents de sensibilisation et d'orientation** destinés aux Canadiens et aux professionnels de la santé : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/document-orientation.html>

Il s'agit notamment **d'orientations plus approfondies sur les pratiques et les précautions supplémentaires visant à prévenir la transmission des infections dans les établissements de soins**, y compris l'utilisation des ÉPI : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/pratiques-de-base-precautions-infections-aux-soins-de-sante.html>

et la prévention de la COVID-19 sur les lieux de travail, pour les employeurs, les employés et les travailleurs des services essentiels :

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/prevention-covid-19-lieux-travail-employeurs-employes-travailleurs-services-essentiels.html>

En outre, Santé Canada a reçu un grand nombre de demandes de diverses entités (distillateurs, raffineurs de pétrole) qui souhaiteraient fabriquer des désinfectants pour les mains destinés à la distribution publique, mais qui ne sont pas autorisées par Santé Canada à le faire.

Pendant l'état d'urgence sanitaire créé par la COVID-19, Santé Canada autorise les entreprises à fabriquer des désinfectants pour les mains à base d'alcool à condition que le désinfectant pour les mains soit fabriqué conformément aux normes de sécurité de Santé Canada, respectant les recommandations de l'OMS, ([https://www.who.int/gpsc/5may/Guide to Local Production.pdf](https://www.who.int/gpsc/5may/Guide%20to%20Local%20Production.pdf)), et dans des conditions sanitaires conformes aux bonnes pratiques de fabrication. Santé Canada examine les informations fournies par les demandeurs et délivre une licence, actuellement dans les 24 heures, pour les demandes qui répondent à toutes les exigences. Nous recevons en ce moment un nombre très élevé de demandes, de sorte que cette norme de service peut varier légèrement. Cependant, toutes les demandes liées à la COVID-19 sont traitées avec la plus grande priorité. Une fois qu'une licence a été délivrée pour le produit et le site, la fabrication peut commencer.

Les membres des industries canadiennes des distilleries et du raffinage du pétrole s'interrogent sur la manière dont leur alcool pourrait être réutilisé pour les désinfectants pour

les mains. Nous avons facilité un dialogue avec l'industrie des désinfectants pour les mains qui partage son expertise dans ce domaine.

Santé Canada est en train d'élaborer rapidement un document d'orientation pour l'industrie qui fournira tous les renseignements nécessaires afin d'obtenir une autorisation de fabrication ou d'importation de désinfectants pour les mains. Ce guide est actuellement en consultation avec l'industrie et sera terminé dès que possible, cette semaine. D'ici là, les entreprises peuvent contacter directement Santé Canada à l'adresse hc.nnhpd-dpsnso.sc@canada.ca.

Approvisionnement d'équipement de protection individuelle (ÉPI) :

Les besoins en matière d'ÉPI doivent être soumis à l'Agence de la santé publique du Canada par l'intermédiaire d'Alixandria Clymans pour le comité consultatif sur la logistique FPT en lien avec la COVID-19, à phac.phisc.secretariat-secretariat.du.cdasp.aspc@canada.ca; cc à Tina Namiesniowski, Stephen Lucas et Eric Dagenais.

Nous demandons également que les provinces et territoires nous informent le plus tôt possible (idéalement 3 à 4 semaines à l'avance) s'ils envisagent être à court d'ÉPI, de fournitures pour les tests ou les soins actifs, et qu'ils ont demandé leurs stocks de tous les lits des unités de soins intensifs (USI), des ventilateurs, des fournitures essentielles et des ressources humaines en santé.

Les demandes d'assistance (DA) officielles des P/T sont gérées par le Centre des opérations du portefeuille de la Santé. Les demandes d'assistance peuvent concerner des fournitures de la Réserve nationale stratégique d'urgence (RNSU) ou un soutien épidémiologique. Personne-ressource : phac-aspc.hpoc-cops@canada.ca; Cc. à Tina Namiesniowski, Stephen Lucas et Eric Dagenais.

